



## Christine NOIVILLE

Christine NOIVILLE est juriste, chercheur au CNRS. Elle dirige le Centre de recherche en droit des sciences et des techniques (UMR8056, Université Paris 1). Elle est membre du Comité Opérationnel d’Ethique du CNRS (COPE), du Comité de prévention et de précaution du Ministère de l’environnement et du comité de pilotage de l’appel d’offre « impacts des biotechnologies » du CNRS.

Spécialiste des liens entre le droit et les évolutions scientifiques, ses principaux domaines de recherche sont les suivants : droit des biotechnologies, droit et risque, droit de la santé, droit des brevets, commerce international et environnement, etc. Elle assure à l’ Université Paris 1 Sorbonne un séminaire « Sciences et droit » (DEA de Droit privé) ainsi que différents cours dans le cadre du DESS de Droit de la sécurité sanitaire. Elle appartient à différents réseaux de recherche et elle est à ce titre chercheur associé à l’Institut du Développement Durable et des Relations Internationales (IDDRI) - membre du réseau Alliance (Université Paris 1, Ecole Polytechnique, Sciences-Po, Columbia University) - -membre du réseau Alfa Europe/Amérique du Sud financé par l’U.E. pour la recherche dans le domaine « droit et risque ».

Elle a réalisé de nombreux travaux sur le principe de précaution, la brevetabilité du vivant, les OGM, le droit de la santé, etc. Parmi ses principales publications figurent : Ressources génétiques et droit, Pédone, Paris, 1997 - Du bon gouvernement des risques. Le droit et la question du risque acceptable, PUF, Paris, 2003 - Jurisclasseur « OGM », Paris, 2003. Elle prépare actuellement un nouveau livre analysant le phénomène de « contractualisation du vivant » (Les contrats sur le vivant, LGDJ Montchrestien, Paris, à paraître 2005, en collaboration avec Florence Bellivier).

Médaille de bronze CNRS 2004.